

COMPAGNIE DES ARCHERS DE SAINT-RAPHAEL

Honneur et Fraternité, Adresse et Courtoisie



La Compagnie des Archers de Saint-Raphaël/Valescure a le plaisir de vous convier à son

Concours en salle 2 x 18m

Sélectif pour le Championnat de France

Sélectif pour le championnat d'Europe en Slovénie

CHALLENGE BRUNO PERCEPIED

Salle Omnisport Guillaume PACI - Saint-Raphaël

Samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022

Adresse : 940 boulevard de l'Aspé – 83700 St-Raphaël.

La route sera fléchée depuis le rond-point du Palais des Sports - sortie A8, n°38 (Contact : 06 73 44 69 62)

PROTOCOLE COVID-19 :

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour les plus de 12 ans, selon le protocole mis en place par la FFTA.

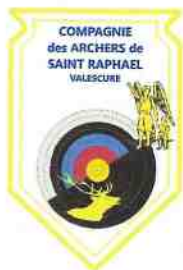
Port du masque obligatoire pour tous. Le masque n'est pas requis pendant le tir mais devra être porté en toute autre occasion.

HORAIRES	Ouverture du greffe Vérification du matériel	Flèches d'entraînement (30 minutes)	Début des Tirs
Tir 1 - Samedi après-midi	13h00	13h30	14h00
Tir 2 - Dimanche matin	8h00	8h30	9h00
Tir 3 - Dimanche après-midi	13h00	13h30	14h00

Blasons tir sélectif :

ARCS	CATEGORIES	BLASONS
Arcs à poulies	Cadet, Junior, Senior 1 à 3	Trispots verticaux
Arcs classiques	Poussin* Tir 1 uniquement – 4 places Benjamin et Minime Cadet, Junior, Senior 1 à 3	Blason de 80 Blason de 60 Blason de 40 ou Trispots verticaux <i>à la demande à l'inscription</i>
Arcs nus	Cadet Scratch Junior, Senior 1 à 3	Blason de 60 Blason de 40

*Les poussins devront présenter un certificat médical délivré par le médecin de famille jusqu'à une puissance d'arc de 18 livres. Au-delà, par un médecin agréé FFTA avec puissance de l'arc notifié sur le certificat.



COMPAGNIE DES ARCHERS DE SAINT-RAPHAEL

Honneur et Fraternité, Adresse et Courtoisie



- ❖ **Participation – Tarif unique** : Sélectif Adultes :10€ - Jeunes et Juniors : 8€
- ❖ **Inscriptions** : par mail uniquement à Valérie : vamyr@free.fr (pas d'inscriptions par téléphone).
Le paiement s'effectuera directement sur place.
- ❖ **Chèque à l'ordre de** : Compagnie des Archers de St-Raphaël.
- ❖ **Date limite des inscriptions** : Mardi 25 janvier 2022.
- ❖ **Formalités** : Présentation obligatoire de la licence 2022 avec photo ouvrant droit à la compétition.
- ❖ **Tenue** : tenue blanche ou de club exigée jusqu'au podium compris.
- ❖ **Restauration** : buvette et petite restauration : boissons chaudes et froides, viennoiseries, sandwiches, pâtisseries... en vente sur place toute la journée.
- ❖ **Résultats** : vers 17h30 dimanche suivis du verre de l'amitié.
- ❖ **Récompenses** : Aux 3 premiers de chaque catégorie.

En ce qui concerne le Challenge Bruno Percepied, un classement de tous les meilleurs scores des archers présents sera effectué mais seuls les archers des clubs du Var et des Alpes-Maritimes pourront prétendre à remporter le Trophée (pour garder ce Trophée, il faudra le gagner 2 fois de suite).

Merci de nous prévenir en cas de désistement.

Francesco SANTORO



Président de la Compagnie des Archers de St-Raphaël/Valescure

06.73.44.69.62

N° d'affiliation FFTA: 138128

